

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE TÉMISCOUATA

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée régulière de la Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata tenue au deuxième étage de l'Hôtel-de-Ville de Dégelis, le 16 mai 2018 à 19:30 heures.

PRÉSENCES : M. François Poirier (Auclair), Mme Nadia Sheink (Lac-des-Aigles), M. Fernand Albert (Lejeune), M. Simon Bolduc (Pohénégamook), M. Claude H. Pelletier (Rivière-Bleue), M. André St-Pierre (St-Athanase), M. Keven Lévesque Ouellet (St-Elzéar-de-Témiscouata), M. Alain Dubé (St-Eusèbe), M. Jean-Jacques Bonenfant (St-Juste-du-Lac), M. Gilles Pelletier (St-Louis-du-Ha! Ha!), M. Alain Malenfant (St-Michel-du-Squatec) et M. Jean-Pierre Ouellet (St-Pierre-de-Lamy), tous membres du conseil d'administration et formant quorum sous la présidence de M. Gilles Garon (Témiscouata-sur-le-Lac).

Assistent également Mme Jacinthe Potvin et M. Maxime Groleau (RIDT).

1) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La lecture de l'ordre du jour est effectuée par M. Gilles Garon.

Il est proposé par M. Keven Lévesque Ouellet, appuyé par M. Alain Dubé, d'adopter l'ordre du jour et de garder le point varia varia ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-1275

2) ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE RÉGULIÈRE

M. Maxime Groleau effectue la lecture du dernier procès-verbal et en fait un suivi rapide, pour la rencontre tenue le 21 mars 2018.

M. Gilles Garon demande aux membres s'ils ont des questions ou commentaires.

Il est proposé par M. Jean-Jacques Bonenfant, appuyé par M. Fernand Albert, et résolu que le procès-verbal de la rencontre du 21 mars 2018 soit accepté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-1276

3) COMPTES PAYÉS ET À PAYER

Mme Jacinthe Potvin effectue la lecture des comptes payés et à payer.

Il est proposé par M. Jean-Jacques Bonenfant, appuyé par M. Jean-Guy Roussel, que les listes suivantes des comptes payés et à payer soient acceptées.

COMPTES PAYÉS AU 16 MAI 2018

Banque Manuvie de Canada (transfert de comptes RIDT)	800 000.00 \$
Bell Canada (ligne 1-800)	27.87 \$
Cloutier Michael	80.00 \$
Co-éco	25.00 \$
Dicom Express	86.69 \$
Garage Ghislain St-Pierre	45.21 \$
Groupe Coopératif Dynaco	114.41 \$
GroupeÉcho	57.49 \$
Horizon CFVD	196.61 \$
Ouellet Jacques	15.00 \$
La Buanderie de Rivière-du-Loup Ltée	82.79 \$
La Capitale assureur de l'admin. Publique Inc	3 646.43 \$
Les Pétroles R. Turmel Inc	3 382.18 \$
M2 Télécom	112.11 \$
Ministre des Finances	46 162.20 \$
Municipalité de Dégelis	3 096.03 \$
Nortrax Québec Inc	68.15 \$
Pelletier & Labrie	2 723.47 \$
Les Pétroles JMB	89.14 \$
Pièces Témis Inc	6.18 \$
Place du Travailleur enr.	263.67 \$
QNDE	1 264.73 \$
RMG Prévention	71.24 \$
Roy Gaétan	50.00 \$
Roy Richard	60.00 \$
Service Accès-Emploi	28.74 \$
Transport Guy Levasseur	144.79 \$
Usinage industriel Dégelis	50.00 \$
Valcourt Maxime	78.43 \$
St-Pierre André	71.09 \$
Ouellet Jean-Pierre	55.01 \$
Dubé Richard F.	43.01 \$
Malenfant Alain	49.01 \$
Bonenfant Jean-Jacques	22.00 \$
Albert Fernand	31.01 \$
Pelletier Pierrette	15.00 \$

Poirier François	23.00 \$
Pelletier Claude	49.01 \$
Bolduc Simon	64.00 \$
Banque Nationale	338.16 \$
Caisse Pop. Desjardins des Lacs de Témiscouata	659.96 \$
Caisse Pop. de Saint-Juste-du-Lac	61.84 \$
Caisse Pop. Desjardins du Transcontinental	66.32 \$
Financière Banque Nationale	863.96 \$
Info-Dimanche	269.04 \$
MonBuro.ca	638.07 \$
Bell Canada	693.76 \$
Bell Mobilité	40.14 \$
Conteneurs KRT	13 861.31 \$
Hydro-Québec	3 475.93 \$
ID Innovation	536.93 \$
Lévesque Linda	14.00 \$
Master Card	1 246.19 \$
Roussel Jean-Guy	55.01 \$
Services Sanitaires A. Deschesnes	108 397.87 \$
Société VIA Inc	6 291.99 \$
Total payés :	999 961.18\$

COMPTES À PAYER AU 16 MAI 2018

AGAT Laboratoires	680.65 \$
Atelier 5	7 315.29 \$
Banque Nationale	338.16 \$
Bell Mobilité	20.07 \$
Bell Canada (1-800)	47.26 \$
Caisse Pop. Desjardins des Lacs de Témis.	854.70 \$
Caisse Pop. Desjardins de St-Juste-du-Lac	154.56 \$
Caisse Pop. Desjardins du Transcontinental	197.92 \$
Conteneurs KRT Inc	21 534.54 \$
Dicom Express	32.55 \$
Éco-L'Eau	853.69 \$
Électronique Mercier	34.44 \$
Financière Banque Nationale	863.96 \$
Garage Michel Morin	106.93 \$
Groleau Maxime	18.98 \$
Groupe Coopératif Dynaco	733.58 \$
GroupeÉcho	57.49 \$
Horizon CFVD	286.29 \$
Imprimerie Excel Inc	615.12 \$
Info-Dimanche	269.04 \$
La Buanderie de Rivière-du-Loup Ltée	80.49 \$
La Capitale assurance	3 646.43 \$
Les Pétroles R. Turmel Inc	2 036.46 \$
Livr'Avenir	304.00 \$
Magasin Coop Squatec	10.33 \$
Master Card	2 047.62 \$
MonBuro.ca	524.75 \$
Municipalité de Dégelis	1 679.45 \$
Nortrax Québec Inc	44.83 \$
Ouellet Jacques	22.50 \$
Ouellet Transport	225.00 \$
Pièces Témis inc	134.06 \$
Place du Travailleur enr.	102.84 \$
Plomberie CB	273.07 \$
Potvin Jacinthe	30.12 \$
RMG Prévention	45.98 \$
Ruest-Gagné Thomas	222.71 \$
Services sanitaires A. Deschesnes Inc	109 849.57 \$
Société V.I.A. inc	7 427.21 \$
Témis Chevrolet Buick GMC Ltée	86.12 \$
Transport Baseley	1 241.73 \$
Total à payer:	165 050.49\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2018-1277

4) ADMINISTRATION

a) Contrat - Tri et mise en marché des matières recyclables

Des rencontres ont lieu avec la Société VIA et la ville de Rivière-du-Loup pour travailler sur un projet d'entente uniforme entre les clients du centre de tri. Les spécificités de chaque contrat seront cependant prises en compte et conservées dans chaque entente.

Un projet d'entente devrait être soumis au CA de la RIDT au moins de juin afin de l'entériner et d'effectuer la demande d'exemption d'appel d'offres au MAMOT. Dépendamment de la

décision, l'entente serait pour un terme de 5 ans renouvelable une fois ou bien, si l'exemption n'est pas accordée, un appel d'offre sera fait rapidement.

Il est proposé par M. Jean-Jacques Bonenfant, appuyé par M. Alain Dubé, que le contrat actuellement en vigueur soit renouvelé, tant que les démarches ne sont pas terminées avec le MAMOT. Le renouvellement est pour une durée de 3 mois à partir du 1^{er} juin 2018 pour une fin au 31 août 2018. Le coût est de 41,90 \$/tonne métrique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2018-1278

b) Refinancement MAMOT – Règlement R-004

La RIDT a fait différents emprunts lors de la construction des 4 écocentres et du lieu d'enfouissement technique. Le tableau ci-dessous compile les informations en date du 31 décembre 2017.

L'emprunt lié au règlement R-004 arrive à échéance le 25 septembre 2018 (406 700 \$).

Bilan des emprunts en vigueur – RIDT

Montants emprunts initiaux	R-004	R-006	R-007	Total
Lieu d'enfouissement technique	138 451 \$	4 530 900 \$		4 669 351 \$
Écocentres	523 993 \$		369 900 \$	893 893 \$
	662 444 \$	4 530 900 \$	369 900 \$	5 563 244 \$

Soldes au 31 décembre 2017	R-004	R-006	R-007	Total
Lieu d'enfouissement technique	91 458 \$	1 830 000 \$	784 225 \$	2 705 684 \$
Écocentres	346 142 \$		301 575 \$	647 716 \$
	437 600 \$	1 830 000 \$	1 085 800 \$	3 353 400 \$

Coûts des emprunts 2018		R-004	R-006	R-007	Total
Taux en vigueur		3.20%	2.15%	2.27%	
Échéance		2018-09-25	2019-10-01	2020-03-25	
Lieu d'enfouissement technique	Capital	6 458 \$	284 012 \$		290 470 \$
	Intérêts	2 927 \$	62 346 \$		65 273 \$
Écocentres	Capital	24 442 \$		10 388 \$	34 830 \$
	Intérêts	11 077 \$		6 728 \$	17 804 \$
		44 903 \$	346 358 \$	17 115 \$	408 377 \$

Il est proposé par M. Simon Bolduc, appuyé par M. Fernand Albert que la RIDT effectue les démarches avec le Ministère des Finances du Québec pour retourner en soumission. La date prévue pour l'approbation du résultat sera celle du conseil d'administration du 19 septembre prochain. S'il y a des frais d'escompte qui s'appliquent, ils seront pris à même le fond général de la RIDT.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2018-1279

c) Renouvellement des modalités de crédit – Banque Nationale

Il est proposé par M. Gilles Pelletier, appuyé par M. Simon Bolduc, que la RIDT accepte la proposition de renouvellement des modalités de crédit faite par la Banque Nationale.

La marge de crédit de la RIDT est autorisée pour un montant de 300 000 \$ au taux de base de la Banque Nationale (3,45 % le 15-05-2018) + 1%. La RIDT dispose aussi de deux cartes de crédit (associées au même compte) pour un total de crédit possible de 5 000 \$.

Le coût annuel des honoraires de révision est de 500 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2018-1280

d) Présentation des résultats financiers intérimaires au 30 avril 2018

M. Maxime Groleau dépose en point d'information les états comparatifs des revenus et des dépenses de l'exercice 2018, en date du 30 avril.

Les réalisations sont conformes au budget pour cette période.

e) Mandats – Communication

L'organisme Co-éco a procédé à l'embauche de la personne qui effectuera les communications. Comme prévu, Noélie Hébert-Tardif effectuera l'équivalent de 2 jours par semaine pour le compte de la RIDT durant la prochaine année. Le coût total pour la RIDT est de 18 817 \$.

Il est proposé par M. Keven Levesque Ouellet, appuyé par M. Alain Dubé, d'autoriser M. Gilles Garon et M. Maxime Groleau à signer le contrat entre Co-éco et la RIDT pour finaliser la démarche sur le partage de ressource humaine en communication.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2018-1281

Les mandats de communication à planifier pour les prochaines années sont les suivants

- ✓ Banque d'articles pour bulletins municipaux
- ✓ Programmation des publications Facebook
- ✓ Programmation des messages radios et journaux pour les activités récurrentes
- ✓ Rédaction des informations pour
 - Dépliant sur les moyens de disposer des matériaux plus spécifiques aux ICI

- Dépliant sur les vidanges IS avec collaboration Sani-Lang (technique) et MRC (légal)
- Dépliant sur les bacs roulants et les conteneurs conformes
- Dépliant sur les matériaux acceptés dans les contenants à recyclage
- Dépliant sur les matériaux acceptés dans les écocentres
- Dépliant sur le compostage domestique, l'herbicyclage, le feuillicyclage
- Dépliant sur le vermicompostage
- Dépliant sur le biodigesteur
- Présentoirs pour Mini-Collecte (écoles, quincaillerie, bureau municipaux)
- Lieux municipaux de dépôt RDD
- ✓ Affichage spécifique dans des ICI sur la gestion des matières résiduelles
 - « Ne pas jeter ses déchets dans la nature » (Tim Horton, McDonalds, Subway, ...)
 - « À rapporter dans un écocentre » pour les piles, les fluorescents, les matériaux de construction, la peinture (quincailleries, ...)
- ✓ Moyens d'information sur la vaisselle compostable et les Éco-kits
- ✓ Révision du site web RIDT
- ✓ Banque d'images sur tous les services de la RIDT
- ✓ Bilan sur les 10 ans des écocentres
- ✓ Dossier modèle pour candidature ICI On Recycle niveau 2
- ✓ Liste des écoles de la CSFL qui sont membres EVB et des responsables locaux
- ✓ Rédiger des communiqués de presse
 - Voiture RIDT BOLT EV 2017
 - Débouchés pour les matières de notre centre de tri (crise à Montréal)
- ✓ Document de présentation de la mascotte de la RIDT "Sherlock le raton laveur"
- ✓ Moyens d'information sur les différentes activités scolaires possibles
 - Formations
 - Prêt mascotte
 - Atelier et informations sur le site web
 - Jardinage hors-sol
- ✓ Évaluer la possibilité de refaire le Bazar Écolo en 2019
- ✓ Campagne de publicité sur le recyclage avec Société VIA
- ✓ Idées d'activités ou de communication pour le Jour de la Terre, la SQRD, ...
- ✓ Plan de communication pour le service sur la gestion des matières organiques
 - Page dédiée sur le site web (ou mini-site) sur les différents moyens de gérer les matières organiques in-situ au Témiscouata
 - Lutte au gaspillage alimentaire
 - Fonctionnement du service d'apport volontaire en conteneurs
 - Fonctionnement des lieux de dépôts municipaux (résidus verts et branches)

f) Mandats – Chargé de projets Optimisation et suivi PGMR

M. Thomas Ruest-Gagné effectue un résumé des tâches et des projets en optimisation et suivi du PGMR.

Les informations sont déclinées en fonction des orientations du PGMR, des problématiques et des pistes d'action. Pour le moment, les dossiers touchent la gestion des réclamations, la gestion du parc de conteneurs, l'implantation des dépôts de résidus verts dans les municipalités et l'analyse du système pour certains périmètres urbains ainsi que les rencontres avec des producteurs acéricoles pour la gestion de leurs matières résiduelles.

g) Changement de réseau informatique et téléphonie IP
Réseau informatique

Actuellement, la RIDT héberge ses données informatiques sur un serveur situé à la MRC de Témiscouata. Ce serveur est rendu à la limite de sa durée de vie utile et la MRC a déjà fait migrer ses données vers les serveurs de la Commission Scolaire du Fleuve-et-des-Lacs (CSFL).

L'hébergement des données de la RIDT à la CSFL coûterait environ 250 \$ par année. Le système de la CSFL est beaucoup plus fiable qu'un simple serveur en raison des processus de « back-up » automatique, de la possibilité d'accès n'importe où à partir d'une connexion Internet et de la chambre anti-combustion protégée par des gicleurs de haute performance.

Téléphonie IP

Actuellement, le bureau administratif de la RIDT fonctionne avec BELL pour son service de téléphonie. Un certain nombre de désagréments accompagne ce contrat comme par exemple le risque de fraude (fait vécu en 2017) et les coûts élevés (150 \$/mois).

La Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs (CSFL) pourrait fournir le service de téléphonie IP à la RIDT, comme cela se fait pour plusieurs municipalités membres. Le système de téléphonie IP présente les avantages de souplesse du service de messagerie, la composition des interurbains et l'interconnexion de plusieurs services municipaux (bureau municipal, MRC, etc.).

À priori, le coût d'investissement pour mettre le système de téléphonie IP en œuvre serait d'environ 3300 \$ pour l'ensemble du bureau administratif. Par la suite, les frais mensuels s'élèveraient à environ 40 \$/mois.

Il se peut qu'une ligne téléphonique classique de BELL soit requise quand même pour les urgences 911 ou le télécopieur, à valider.

Il est proposé par M. Simon Bolduc, appuyé par M. André St-Pierre, que la RIDT effectue les démarches avec la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs pour faire migrer ses données vers le serveur de la CSFL.

De plus, suite à la vérification des pénalités applicables pour annuler le contrat en vigueur jusqu'à mars 2019 avec BELL, la RIDT effectuera les démarches pour faire installer la téléphonie IP dans ses bureaux administratifs de Dégelis.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2018-1282**

5) **PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES – MATIÈRES ORGANIQUES**

a) **Collecte des encombrants 2018**

Cette année comme l'année dernière, la collecte des encombrants s'est déployée selon un système de réservation. Les gens pouvaient s'inscrire par internet ou par téléphone.

Au total, la RIDT a enregistré 220 inscriptions qui se répartissent comme suit.

Municipalité	Date	Jour	Nombre inscriptions
Auclair	2 mai 2018	Mercredi	5
Dégelis	2 mai 2018	Mercredi	11
Lejeune	2 mai 2018	Mercredi	2
St-Juste-du-Lac	2 mai 2018	Mercredi	12
Témiscouata-sur-le-Lac	3 mai 2018	Jeudi	67
St-Jean-de-la-Lande	4 mai 2018	Vendredi	4
St-Marc-du-Lac-Long	4 mai 2018	Vendredi	3
Biencourt	7 mai 2018	Lundi	6
Lac-des-Aigles	7 mai 2018	Lundi	7
St-Michel-du-Squatec	7 mai 2018	Lundi	1
St-Honoré-de-Témiscouata	14 mai 2018	Lundi	22
St-Pierre-de-Lamy	14 mai 2018	Lundi	4
Pohénégamook	15 mai 2018	Mardi	14
St-Athanase	15 mai 2018	Mardi	5
St-Elzéar-de-Témiscouata	15 mai 2018	Mardi	8
St-Louis-du Ha! Ha!	17 mai 2018	Jeudi	21
Packington	18 mai 2018	Vendredi	4
Rivière-Bleue	18 mai 2018	Vendredi	10
St-Eusèbe	18 mai 2018	Vendredi	14
Total général			220

Le fichier d'inscription a été complètement révisé afin de s'assurer de l'uniformité et de l'exactitude des informations qui concernent les adresses. Le transporteur n'a éprouvé aucune difficulté à trouver les adresses inscrites.

À ce jour et selon les informations transmises par le transporteur, il y aurait seulement 4 adresses inscrites pour lesquelles il n'y a pas eu d'encombrant de placer au bord du chemin. Après que la période d'inscription eut été terminée, quelques citoyens ont tenté de s'inscrire. Comme prévu, la RIDT a refusé ces inscriptions. La principale raison qui motive ce choix est le fait que les routes de collectes et les journées de collecte ont été fixées en fonction du nombre réel d'inscriptions et que l'ajout d'adresse aurait pour effet potentiel de modifier la planification de collecte du transporteur. Au final, les citoyens étaient redirigés vers les écocentres et vers la collecte des encombrants qui sera organisée l'automne prochain. Quelques ajustements mineurs seront à mettre en place pour les prochaines collectes (collecte du printemps vers la seconde moitié de mai au lieu du début mai et modèle de communication pour les municipalités)

b) **Gestion des matières organiques – Points de dépôts pour résidus verts**

Ce point est reporté à une réunion ultérieure.

6) **LIEU D'ENFOUISSEMENT**

a) **Appel d'offre pour des services professionnels – Cellule phase 2**

D'ici la fin du mois d'août 2018 il faut pouvoir attribuer un contrat à une entreprise d'ingénierie spécialisée pour effectuer les études et les demandes d'autorisation pour les phases futures du LET soit 2-1, 2-2 (7 466 m²) ainsi que 3-1 et 3-2 (6 062 m²).

L'objectif est de pouvoir réaliser les études d'ici la fin de l'hiver 2018 et d'enclencher la demande de CA au MDDELCC. Le début de la construction pourrait alors avoir lieu vers l'été/automne 2019 pour une mise en service début 2020, selon le besoin.

Il est proposé par M. Claude H. Pelletier, appuyé par M. Fernand Albert, que la RIDT effectue un appel d'offre de services professionnels pour la demande de certificats d'autorisation requis, la préparation de plans et devis, la gestion des appels d'offre et la surveillance de travaux pour la réalisation es cellules 2 et 3 du LET de Dégelis.

M. Maxime Groleau formera le comité de sélection selon les règles établies et en fera partie.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2018-1283**

b) Changement du réservoir à diesel 850 gallons

Le réservoir à diesel actuel (850 gallons) a été installé en 2000. Il n'y a jamais eu de problème précédemment mais certaines parties commencent à rouiller de manière très importante. Il faudrait prévenir une éventuelle fuite de diesel sur le site.

Industries Desjardins a fait une proposition à la RIDT pour fournir un réservoir à diesel neuf de 850 gallons à double paroi. Le système comprend les équipements de pompage pour remplir la machinerie et le transport à Dégelis. Le coût est de 5 300 \$.

Il est proposé par M. Jean-Pierre Ouellet, appuyé par M. Alain Dubé, que la RIDT demande une proposition de prix pour le même équipement au fournisseur actuel de diesel pour la RIDT. M. Maxime Groleau est autorisé à effectuer l'achat du réservoir à diesel de 850 gallons auprès du fournisseur offrant le meilleur prix.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2018-1284**

c) Règles applicables pour l'amiante

Le lieu d'enfouissement de la RIDT accepte les matériaux contenant de l'amiante depuis le 1^{er} janvier 2018.

Une procédure spécifique d'accès a été mise en place pour les employés (SST) et un document d'information sur ces matières a été mis en ligne sur le site web de la RIDT et transmis à chaque municipalité.

d) Problème de drainage terrain voisin – Entrée LET

M. Maxime Groleau présente aux membres certains points en lien avec le drainage du terrain voisin de l'entrée du lieu d'enfouissement à Dégelis. Celui-ci n'est pas la propriété de la RIDT mais du voisin qui y a fait une nouvelle construction.

Pour le moment, l'eau ne cause pas de dégâts aux infrastructures de la RIDT mais si l'eau continue de monter, elle pourrait recouvrir le chemin d'accès. Si c'est le cas, la RIDT avisera le propriétaire et verra à collaborer avec lui pour trouver une solution.

e) Mandat – Inspection caméra des conduites (Can Explore)

Il faut procéder au nettoyage haute-pression des conduites de drainage de lixiviat (primaire et secondaire). Par la même occasion, avant de débiter les études pour la construction des cellules 2 et 3, il serait important de connaître leur état en effectuant une inspection caméra de celle-ci.

Le prix soumis par l'entreprise Can Explore est de :

- Nettoyage des conduites (camion combiné, 2 opérateurs) 6,85 \$/mètre linéaire
- Inspection CCTV (unité TV, 2 opérateurs) 6,60 \$/mètre linéaire
- Rapport final 250 \$

Il y a environ 635 mètres linéaires de conduites soit un budget prévisionnel de 4350 \$ de nettoyage et 4 200 \$ d'inspection caméra, plus le rapport final.

Il est proposé par M. Jean-Jacques Bonenfant, appuyé par M. Keven Lévesque Ouellet, que la RIDT mandate l'entreprise Can Explore pour effectuer l'inspection caméra et le rapport sur l'état des conduites de drainage du LET. Le nettoyage des conduites sera confié à l'entreprise Sani-Lang, à moins qu'elle ne puisse effectuer les travaux correctement pour l'inspection caméra. Dans ce cas Can Explore sera mandaté pour le faire.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2018-1285**

f) Mandat – Inspection de tous les équipements du LET (CWA)

Avant de débiter les études pour la construction des cellules 2 et 3, il serait important de connaître l'état des différents éléments mécaniques du LET (pompes, vannes, débitmètre, ...). Une estimation des coûts pour un audit a été demandée à l'entreprise CWA qui avait procédé à la majeure partie de la construction du LET.

En attendant l'offre de service, ce point est reporté à une réunion ultérieure.

7) ÉCOCENTRES

a) Mise à jour des rambardes de sécurité (TSLL et Squatec)

Le garde-corps qui ceinture la section surélevée de l'écocentre Témiscouata-sur-le-Lac secteur Cabano doit être réparé afin de rester conforme aux normes de la CNESST.

De plus, il faudra revoir en partie sa conception dans le but de rendre le garde-corps plus résistant aux accrochages par de véhicules automobiles tout en laissant des remorques basculantes se vider au besoin.

La compagnie Les soudures Lebel a été approchée afin d'assister la RIDT dans la conception d'un nouveau mécanisme et pour de réaliser ces travaux d'entretien. Les coûts de l'opération sont estimés à 5 850 \$ pour modifier les 3 sections nécessaires.

Il est proposé par M. Gilles Pelletier, appuyé par M. Claude H. Pelletier, que la RIDT procède aux travaux de mise aux normes des rambardes de l'écocentre avec l'entreprise Les Soudures Lebel.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2018-1286**

b) Achat conteneur recyclage 4 vg³ – Écocentre Squatec

La quantité de matières recyclables apportée dans les écocentres est très importante, principalement du carton.

L'écocentre secteur Squatec ne dispose que d'un seul conteneur à chargement avant pour le recyclage. Il faudrait en mettre en place un second pour éviter les débordements et que des matériaux soient dispersés partout.

Pour l'achat d'un conteneur 4 vg³ à recyclage et la livraison (environ 125 \$ inclus), le coût est de :

- Conteneurs KRT 1 355 \$
- SSAD 1 350 \$ (location possible à 250 \$/an)

Il est proposé par M. Fernand Albert, appuyé par M. Simon Bolduc, que la RIDT achète un conteneur 4 vg³ à recyclage neuf à l'entreprise SSAD pour livraison à l'écocentre Squatec.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2018-1286**

c) Mise en demeure reçue – Écocentre Pohénégamook

La RIDT a reçu une mise en demeure d'un utilisateur qui aurait fait une chute sur une plaque de glace lors du déchargement d'une remorque cet hiver.

Toute la cour était déneigée et déglacée mais l'utilisateur a marché sur une plaque de glace qui était à la jonction des matériaux de construction, sur la dalle de béton.

Les informations ont été transmises à l'assureur qui gère le dossier.

d) Bail terrain – Écocentre Squatec

Le bail de location actuel arrive à échéance le 31 décembre 2018 avec la municipalité de Squatec. Plusieurs options ont été regardées pour conserver l'emplacement de l'écocentre de ce secteur. Après vérification par la municipalité sur les possibilités de vendre ce terrain, certaines clauses de l'ancien contrat avec le MTQ ne le permettent pas.

L'option envisagée est un bail emphytéotique d'une durée de 30 ans.

La RIDT sera en charge de remettre à niveau les bâtiments présents sur le terrain et servant à ses opérations. Une évaluation des coûts qui y sont rattachés devra donc être faite avant de négocier ledit bail.

Les démarches devront être complétées avant l'adoption du budget 2019.

e) Demande de certificat d'autorisation « Broyage de branches » – Écocentre Dégelis

La RIDT entrepose les branches apportées par les utilisateurs sur son terrain.

Afin de pouvoir les faire broyer et envoyer à la valorisation énergétique, il faut faire une demande de certificat d'autorisation au MDDELCC.

Le dossier sera monté à l'interne et le coût est d'environ 700 \$, pour les frais au MDDELCC.

Il est proposé par M. Jean-Pierre Ouellet, appuyé par M. Claude H. Pelletier, que M. Maxime Groleau soit autorisé au nom de la RIDT à signer et déposer une demande de certificat d'autorisation au MDDELCC pour pouvoir effectuer le broyage de branches provenant des écocentres. Le site de broyage sera localisé sur les terrains de la RIDT à Dégelis.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2018-1287**

f) Nouveau centre de tri de matériaux secs – Conteneurs Verts à Rivière-du-Loup

Pour le transport et le traitement des matériaux secs des écocentres, la RIDT est à contrat avec l'entreprise Conteneurs KRT de Rivière-du-Loup qui avait été le plus bas soumissionnaire en septembre 2016. La fin du contrat est fixée au 31 décembre 2018 mais une année d'option, au même prix, peut-être appliquée pour l'année 2019, si la RIDT le décide.

En 2017, le coût total de transport et de traitement avec Conteneurs KRT a été de 255 927 \$.

Les coûts unitaires soumis sont les suivants :

- Bois 80 \$/tonne environ 620 tonnes/an
- Matériaux de construction triés 85 \$/tonne environ 1 335 tonnes/an
- Matériaux de construction non triés 90 \$/tonne environ 470 tonnes/an
- Transport de roll-off TSSL/Dégelis 250 \$/roll-off environ 70 roll-off/an
- Transport de roll-off Squatec/Dégelis 250 \$/roll-off environ 30 roll-off/an

Un nouveau centre de tri de matériaux secs vient d'être autorisé par le MDDELCC et d'ouvrir à Rivière-du-Loup. L'entreprise effectue aussi du transport de matériaux par conteneurs roll-off comme expliqué dans la lettre de présentation qui a été transmise au conseil d'administration de la RIDT.

Étant donné l'arrivée d'un nouveau fournisseur de service dans la région, les membres du conseil d'administration sont d'avis qu'il est nécessaire de procéder à un nouvel appel d'offre public d'ici la fin de l'été 2018 pour le transport et le traitement des matériaux secs provenant des écocentres du Témiscouata ainsi que pour les transports par roll-off.

8) VARIA

Aucun point au varia.

9) **PROCHAINE RENCONTRE**

- Mercredi 20 juin 2018
- Pas de rencontre en juillet 2018
- Mercredi 22 août 2018
- Mercredi 19 septembre 2018
- Mercredi 17 octobre 2018
- Mercredi 21 novembre 2018
- Mercredi 19 décembre 2018

10) **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par M. Simon Bolduc de lever l'assemblée.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2018-1288

Gilles Garon, Président

Maxime Groleau, secrétaire-trésorier